**35ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**ESPAGNE**

(Genève, le 22 janvier 2020)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie la délégation de l’Espagne pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les mesures prises par l'Espagne pour donner suite aux recommandations de son dernier Examen périodique universel. Le Luxembourg salue également les réformes économiques et sociales que le Gouvernement espagnol entend promouvoir.

Le Luxembourg souhaite formuler les 3 recommandations suivantes au Gouvernement espagnol :

1. Supprimer le régime de détention au secret et interdire la mise à l’isolement pendant plus de quinze jours.
2. Accroître le nombre de juges pour enfants et veiller à ce que le pays dispose de tribunaux spécialisés pour mineurs et de procédures adaptées aux enfants.
3. Dépénaliser la diffamation et l’inclure dans le Code civil, conformément aux normes internationales de nécessité et de proportionnalité s’agissant des restrictions à la liberté d’expression.

Le Luxembourg souhaite plein de succès à l’Espagne dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*[Temps de parole : 1min ; N. 13 ; 22.01.20 matin]*